



PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: NOUVELLE SOCIETE DE TRANSIT

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée

CAPITAL SOCIAL: 5.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: SANDERVALIA C/KALOUM-CONAKRY

OBJET SOCIAL: TRANSPORTS ET AGENCE DE VOYAGE ; TRANSIT ; TRANSIT;TRANSPORT, MANUTENTION, CONSIGNATION, LOGISTIQUE, COMMERCE GENERAL, IMPORT-EXPORT, VENTE DES PRODUITS HYDROCARBURES (ESSENCE, GAZOIL ET HUILE).....voir statuts

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: DIAWARA MAMADI demeurant à Lambanyi c/lambanyi

CO-GÉRANT: CISSE AMARA demeurant à Tombolia c/tombolia

N°FORMALITÉ:

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2025.20663 DU 23 déc. 2025

Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.18258

DATE RCCM: 23 déc. 2025

Pour extrait et mention

M. DIAWARA MAMADI, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef.

